

---

**1<sup>ère</sup> assemblée spéciale, de l'année 2020, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Montcalm, tenue par visioconférence le mardi 14 juillet à 19 h.**

---

## **PRÉSENCES :**

### **Membres avec droit de vote :**

M. Jean-Philippe Simard	Président (2021)
M <sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion	Secrétaire (2021)
M <sup>me</sup> Carmen Guérin	Administratrice (2020)
M. Jean-Pierre Bédard	Administrateur coopté (2020)
M. Gabriel Côté	Administrateur coopté (2020)
M <sup>me</sup> Louise Lacroix	Administratrice (2021)
M <sup>me</sup> Lucie Bruneau	Administratrice cooptée (2020)
M. Alexis Ruelland	Administrateur (2021)
M. Pierre Jarest	Trésorier (2020)

### **Membres sans droit de vote :**

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, Montcalm-Saint-Sacrement
M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants

### **ABSENCE :**

M. Thomas Vernes	Administrateur (2020)
------------------	-----------------------

### **AUTRES PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Michel Hubert	Conseiller en urbanisme, Direction de la Gestion du territoire
M. Jean-Sébastien Mathon	Attaché politique du conseiller municipal, Montcalm-Saint-Sacrement
M <sup>me</sup> Élodie Chamard-Bergeron	Attachée politique du conseiller municipal, Cap-aux-Diamants
M <sup>me</sup> Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, aucune autre personne n'assiste à l'assemblée.

## Ordre du jour

20-AS01-01	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h 00
20-AS01-02	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 05
20-AS01-03	<b>Demande d'opinion</b>	19 h 10
20-AS01-04	<b>Trésorerie</b>	20 h 20
	Paiement de la secrétaire de rédaction	
20-AS01-05	<b>Levée de l'assemblée</b>	21 h 00

## Procès-verbal

**20-AS01-01 Ouverture de l'assemblée**  
M. Jean-Philippe Simard, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 00.

**20-AS01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Lucie Bruneau, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

**20-AS01-03 Demande d'opinion**  
Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 14041Ma, R.C.A.1V.Q. 392 (305, boulevard René-Lévesque Ouest - logements - district Montcalm-Saint-Sacrement, quartier de Montcalm)

M. Michel Hubert présente la modification demandée qui est à l'effet de rehausser de deux étages l'immeuble à bureaux de deux étages, localisé au 305 boul. René-Lévesque Ouest. Les deux étages supplémentaires serviraient à aménager sept logements, soit 4 au troisième étage et 3 au quatrième étage en plus d'espaces de rangement et d'une terrasse commune. Les deux étages existant poursuivraient leur vocation administrative.

M. Hubert mentionne que le cinquième étage qui avait été initialement proposé a été refusé, limitant la hauteur à 4 étages, soit 16,5 mètres. La hauteur maximale prescrite est toutefois de 10 mètres.

Les logements comprendraient quatre 4½ pièces de 2 chambres chacun et trois 3½ pièces d'une chambre chacun. Le pourcentage de grands logements serait de 57% (4 logements sur 7) alors que le pourcentage minimal prescrit est de 75% dont 20% doivent avoir 3 chambres à coucher ou plus. La norme concernant la superficie minimale pour les grands logements est respectée puisque les 4 grands logements possèdent une superficie supérieure à 105 m<sup>2</sup>.

Les fonctions, l'indice d'aire verte et le nombre de cases de stationnement proposé sont quant à eux conformes à la réglementation.

En résumé, les modifications demandées à la grille de spécification portent sur le rehaussement de la hauteur maximale à 17 m plutôt que 10 m et sur un pourcentage minimal de grands logements à 50% plutôt que 75%.

M. Yvon Bussièrès et M. Rousseau mentionne que les enjeux se trouvent au niveau de la densification et de l'intégration architecturale.

Les membres du conseil de quartier de Montcalm ont pris connaissance des commentaires formulés par les citoyens lors de la consultation en ligne qui s'est déroulée du 27 juin au 11 juillet. Ils expriment leurs préoccupations quant au logement abordable, à l'intégration architecturale et patrimoniale, à l'environnement (préservation du couvert végétal, toiture végétalisée), à la densification du quartier et à la pression qui s'exercera en raison de la présence du tramway. Finalement, ils mentionnent que le projet a été évalué en fonction de la grille d'acceptabilité.

Les membres prennent le vote. Le rapport de consultation ainsi que les résultats du vote sont disponibles sur le site de la Ville de Québec.

**20-AS01-04 Trésorerie  
Paiement de la secrétaire de rédaction**

**RÉSOLUTION 20-AS-01**

***Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 14 juillet 2020***

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ à M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 14 juillet 2020. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

**20-AS01-05 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 20 h 25. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 29 septembre 2020.

*M. Jean-Philippe Simard*

Président

*M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion*

Secrétaire